**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutements** **d’un(e) consultant(e) à l’expérience international(e)** **chargé(e) de la mise en réseau et du renforcement des capacités des organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo.**

**Référence du dossier : 037/IC-Expérience Int/LCC/2022**

Date : 17/03/2022

**Pays :** République Démocratique du Congo, Ville : Kinshasa

**Description de la mission :** d’un(e) consultant(e) international(e) Appui à la mise en réseau et du renforcement des capacités des organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance, International

**Intitulé du projet : projet d’appui à la lutte contre la corruption.**

**Durée de la mission : 120 jours ouvrables calendaires**

**Prière envoyer vos propositions (proposition technique et Lettre d´Offre avec une proposition financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le mardi 05 avril 2022 à 16 heures de Kinshasa. Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

[http://procurement-notices.undp.org/view\_notice.cfm?notice\_](http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=)

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**Contexte et justification :**

|  |
| --- |
| La République Démocratique du Congo (RDC) occupe la 170ème place sur 180 pays évalués dans l’Indice de perception de la corruption de Transparency International. Même si, comme pour les autres classements, il peut faire l’objet d’observations critiques, cet indicateur donne une photographie des ravages de la corruption dans le pays et souligne les efforts qui restent à faire. Loin d’être un fait du hasard, la persistance de la corruption en RDC tient à un certain nombre de facteurs. Aux imperfections de la loi modifiant et complétant le Code pénal de 2005 s’ajoute le retard dans le processus d’adoption et de transposition, dans l’arsenal juridique congolais, de la Convention des Nations Unies contre la corruption.    Sur le plan normatif, le pays a adhéré à la Convention de l’Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, au Protocole d’accord de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) contre la corruption et à l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Au niveau national, des avancées sont à relever dans l’adoption ou la mise à jour de textes spécifiques sur la lutte contre la corruption, la conduite des agents publics, la gestion des marchés publics, ainsi que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.  Depuis l’arrivée au pouvoir des nouvelles autorités en 2019, le Chef de l’Etat s’est illustré par des actes de bravoure, faisant preuve d’un engagement politique visant à assurer une meilleure prévention de la corruption et à atteindre le niveau plus élevé d’intégrité, de transparence et de redevabilité. C’est dans cette optique que sont créées la Coordination pour le Changement de Mentalité (CCM) et l’Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC). Cette dernière a pour mission, entre autres, de concourir à l’élaboration et à la mise en œuvre effective des stratégies de lutte contre la corruption à différents niveaux en vue de déterminer les meilleurs mécanismes, applicables à la RDC. L’Inspection Générale des Finances (IGF) a été redynamisée et contribue à améliorer l’intégrité dans la gestion des affaires publiques.  Le Ministère de la Justice a organisé à Kinshasa sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l’Etat, et avec l’appui du PNUD, les Etats généraux de la lutte contre la corruption en République Démocratique du Congo du 19 au 23 octobre 2021. Ces assises ont permis de poser un diagnostic sans complaisance sur l’état des lieux de la lutte contre la corruption en RDC, d’identifier les réformes et les actions prioritaires à mener et de définir les modalités de mise en œuvre et les mécanismes de suivi desdites réformes et actions prioritaires. Pour sa part, l’Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC), en collaboration avec l’Observatoire de Surveillance de la Corruption et de l'Ethique professionnelle (OSCEP) a organisé à Kinshasa du 29 novembre au 01 décembre 2021 un atelier réunissant les experts nationaux pour actualiser la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption de 2010, accompagner sa validation ainsi qu’à son endossement par les autorités nationales.  Le rôle de la société civile est resté faible à cause de ses capacités limitées de sensibilisation, de dénonciation, de surveillance et de plaidoyer, aggravées par un environnement institutionnel, juridique et politique encore peu favorable à l’exercice du contrôle citoyen de l’action publique et à la promotion de la redevabilité.  Les dispositifs de pilotage, y compris la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, sont restés globalement inopérants, notamment faute de bénéficier d’un suivi adéquat. La politique nationale de réforme de la justice 2017-2026 prévoit pourtant un renforcement de la lutte contre la corruption et l’impunité à travers la validation et la consolidation de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, l’accélération du processus d’adoption de la loi anti-corruption, la coordination, l’harmonisation des activités et le renforcement des institutions œuvrant dans le domaine de la lutte contre la corruption, ainsi que la finalisation du processus d’auto-évaluation de l’état de mise en œuvre des obligations découlant de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption.    Actuellement, le PNUD met en œuvre un projet d’appui à la lutte contre la corruption en vue d’accompagner les efforts des autorités de la RDC dans le renforcement de l’Etat de droit, les réformes en matière de gouvernance et la lutte contre la corruption et l'impunité. Le projet vise globalement à contribuer à la transparence, à la redevabilité et à l’intégrité dans la gestion des affaires publiques à travers une réduction sensible et durable des actes de corruption. De manière plus spécifique, il dotera les organisations bénéficiaires de compétences opérationnelles nécessaires pour former, sensibiliser et prévenir la corruption. Il appuiera la mise en place et l’opérationnalisation d’un cadre juridique et institutionnel adéquat de lutte contre la corruption et renforcera les mécanismes de transparence, d’intégrité et de redevabilité pour une diminution durable des ravages de la corruption.  Parmi les bénéficiaires du projet figurent les organisations de la société civile. L’objet de la mission est de les doter de compétences nécessaires pour prévenir et sensibiliser contre la corruption. Cela passera notamment par leur mise en réseau et un renforcement de leurs capacités techniques.  C’est pour cette raison que le PNUD compte recruter un(e) consultant(e) à expérience internationale chargé(e) de la mise en réseau et du renforcement des capacités des organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption en République Démocratique du Congo. |

**2. Missions et responsabilités du/de la Consultant(e)**

|  |
| --- |
| Sous la supervision directe du Coordonnateur de projet d’appui à la lutte contre la corruption, le/la consultant(e) contribuera à renforcer le rôle de la société civile congolaise dans la lutte contre la corruption à travers la réalisation des tâches ci-après:   1. Identification des besoins et élaboration d’un plan de formation ; 2. Préparation, facilitation et animation d’un atelier multi-acteurs sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption en RDC ; 3. Elaboration des modules/outils de formation suivie de l’animation des formations ; 4. Appui à la mise en réseau et à la coordination des OSC impliquées dans la lutte contre la corruption, y compris l’élaboration d’une charte de la société civile, l’établissement de systèmes d’échange d’informations ; 5. Structuration des relations entre les organisations de la société civile et les autres acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption 6. Elaboration d’un Plan d’action conjointe des OSC mises en réseau ; 7. Identification, adoption et utilisation des outils numériques innovants de monitoring des actes et faits relatifs à la lutte contre la corruption ; 8. Organisation des séances d’évaluation du fonctionnement de la mise en réseau des OSC après 3 mois d’opérationnalisation ; 9. Elaboration d’un journal des leçons apprises et bonnes pratiques de la phase pilote de la mise en réseau des OSC. |

**3. Livrables et tranches de paiement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les livrables, délais d´exécution et tranches de paiement se présentent comme suit :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Livrables /Description** | **Echéance proposée** | **Tranche de paiement** | | **1er livrable :**   * Note méthodologique de cadrage * Chronogramme détaillé de la mission * Plan pour la fourniture des livrables de la mission * Plan de formation et de mission d’identification des besoins | **Phase 1 : du 1er mai au 29 Juin 2022**  7 jours après le début de la 1ère phase de la consultance | 20% | | * Rapport d’identification des besoins * Modules de formation / outils des OSC * Rapport de l’atelier multi-acteurs sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption en RDC * Note technique sur la mise en réseau et d’élaboration du Plan d’action conjointe des OSC * Elaboration d’un draft de la Charte des organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption | **Phase 1 : du 1er mai au 29 Juin 2022**  30 jours après le début de la 1ère phase de la consultance | 40% | | **3èmes livrables :**   * Rapport partiel sur les activités de mise en réseau la société civile assorti d’un tableau de suivi des recommandations * TDR pour la mission d’évaluation du fonctionnement de la mise en réseau | **03 octobre au 01 Décembre 2022**  7 jours après le début de la 2ème phase de la consultance | 20% | | **4èmes livrables :**   * Rapport d’identification des besoins * Modules de formation / outils des OSC * Rapport de l’atelier multi-acteurs sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption en RDC * Note technique sur la mise en réseau et d’élaboration du Plan d’action conjointe des OSC * Elaboration d’un draft de la Charte des organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption | **03 octobre au 01 Décembre 2022**  30 jours après le début de la 1ère phase de la consultance | 20% | |

**4. Qualifications et Expériences requises**

|  |
| --- |
| **1° Education :**  Master en droit, sciences politiques, administration publique, sociologie ou discipline connexe des sciences sociales. Un Doctorat/PhD dans les domaines spécifiés sera préféré.  **2° Expérience :**   * Minimum 10 ans d’expérience professionnelle dans l’enseignement et/ou la recherche, la coordination et la conduite de programmes dans le domaine de la gouvernance démocratique, l’analyse et l’évaluation des institutions et des politiques publiques ; * Familiarité avec les méthodes de recherche quantitative et qualitative utilisées dans l’analyse institutionnelle des politiques publiques ; * Expérience substantielle dans la conduite des recherches de terrain dans les domaines en lien avec l’objet de la mission ; * Capacité et expérience prouvée dans la rédaction des études, rapports et notes techniques ; * Bonne connaissance des mécanismes de la coopération internationale, des institutions, des obligations et standards internationaux en matière de lutte contre la corruption, ainsi que des dernières évolutions dans ces domaines ; * Bonne connaissance du contexte congolais et/ou expérience comparative des environnements institutionnels similaires souhaitées.   **3° Compétences :**   * Grandes capacités d'analyse et de synthèse. * Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de proactivité. * Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler ses idées de façon claire et concise. * Aptitude à communiquer de façon simple et efficace avec les différents partenaires impliqués. * Grande capacité d’adaptation, d’ouverture d’esprit, de souplesse et d’adaptation dans les relations avec ses interlocuteurs. * Andragogie et disponibilité à s’inscrire dans une approche de développement des capacités et de transfert des compétences. * Capacité avérée à travailler avec les partenaires pour aider à faire ressortir les besoins inexprimés. * Capacité avérée à mener des recherches sur le terrain dans des communautés reculées * Capacité avérée à travailler selon des méthodes participatives, à suivre l’exemple de personnes en tant qu’experts dans leur propre développement durable. * Apte à utiliser les outils numériques innovants de monitoring et de traitement des données.   **4° Langues Requises :**   * Bonne Maîtrise du Français (écrit et parlé) et Maitrise de l’anglais professionnel. |

**5. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultant(e)s intéressé(e)s doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**   * Un CV détaillé incluant notamment des activités passées et présentes en rapport avec la mission, l’expérience et les compétences attendues ; * Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et présentant clairement l’approche globale que le(la) candidat(e) compte utiliser pour la fourniture des livrables de qualité et dans les délais impartis ; * Une description détaillée des critères de performance essentiels proposés qu’il entend garantir en démontrant comment la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission répond aux spécifications stipulées ou les surpasse.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière**  La proposition financière doit indiquer :  (i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :  Les honoraires du (de la) consultant (e) (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus). |

**7. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Evaluation**  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant (e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. *Les propositions techniques*   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères d´évaluation** | **Points** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle Master en droit, sciences politiques, administration publique, sociologie ou discipline connexe des sciences sociales. Un Doctorat/PhD dans les domaines spécifiés sera préféré ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au Minimum 10 ans d’expérience professionnelle dans l’enseignement et/ou la recherche, la coordination et la conduite de programmes dans le domaine de la gouvernance démocratique, l’analyse et l’évaluation des institutions et des politiques ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle est-il familier avec les méthodes de recherche quantitative et qualitative utilisées dans l’analyse institutionnelle des politiques publiques et/ou a-t-il une expérience substantielle dans la conduite des recherches de terrain dans les domaines en lien avec l’objet de la mission ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une capacité et une expérience prouvées dans la rédaction des études, rapports et notes techniques ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une bonne connaissance du contexte congolais et/ou une expérience comparative des environnements institutionnels similaires ? | 10 | | L’approche globale proposée par le(la) candidat(e) est-elle de nature à garantir la fourniture des livrables de qualité dans les délais impartis ? | 20 | | La méthodologie et le chronogramme proposés sont-ils cohérents par rapport à l’approche globale à utiliser et réalistes pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicités dans les termes de référence ? | 20 | | **Total note proposition technique** | **100** |   **Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée a 70%.**   1. *Les propositions financières*   Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.  Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :  ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***  **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**8. Autres information pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu ayant 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****